

# PARACHA CHELAKH LEKHA - שלח לך

**Chaque personne doit faire rentrer Chabat avec les horaires de la communauté qu'il fréquente**  
JERUSALEM Entrée: 19h08• Sortie :20h31 PARIS-IDF:21h40•23h04 Tel-Aviv 19h31 •20h34  
Marseille 21h04•22h17 Miami 19h58•20h56 Alameda (USA) 20h17• 21h23 Palerme 20h15•21h21

## Résumé des points principaux de notre Paracha:

Dans la paracha de Chela'h lekha, Moché envoie 12 explorateurs pour explorer la Terre d'Israël que le peuple est sur le point de conquérir. 40 jours plus tard, ils reviennent avec une gigantesque grappe de raisins, une grenade et une figue magnifique, symboles d'une terre riche et abondante. Mais 10 de ces explorateurs rapportent que le pays est habité par des géants et des guerriers, "plus fort". Seuls Caleb et Yéhochoua maintiennent que la terre peut être conquise comme D-ieu l'a promis. Le peuple se désespère et affirme qu'il serait préférable de retourner en Égypte. D-ieu, en colère, décrète que l'entrée des Enfants d'Israël dans la Terre sera retardée de 40 ans, le temps que la génération de la sortie d'Égypte (ceux âgés alors de 20 à 60 ans) s'éteigne dans le désert. Un groupe de Juifs pleins de remords décide malgré les mises en garde de Moché Rabbénou, de prendre d'assaut la montagne à la frontière de la Terre. Ils subissent une terrible défaite contre les Amalécites et Cananéens. Les lois concernant les offrandes faites de farine et d'huile sont transmises au peuple, ainsi que celles concernant la 'halla, prélèvement fait sur la pâte du pain. Un homme transgresse le Chabat en ramassant du bois. Sa transgression réunit toutes les clauses nécessaires à la mise en œuvre de la condamnation à mort, qui est donc appliquée. D-ieu demande de poser des franges aux 4 coins des vêtements afin de nous souvenir des 613 commandements et de les accomplir : c'est la mitsva des « tsitsit ».

## « afin que vous vous souveniez,... » (Chela'h lekha 15,40)

Bien que ce fut un jour de semaine ordinaire, Rabbi Yitsh'ak Meir de Guer invita tous ses proches h'assidim à un repas de fête. Radieux, revêtu de son habit de Chabat et présidant la longue table, il expliqua :

« Quand j'étais enfant, je rendis un jour visite au Maguid de Koznitz, Rabbi Yisraël. Toutes sortes d'érudits étaient présent et il demanda si l'un d'entre eux pouvait éclaircir un commentaire des Tossafot sur le Talmud traité Baba Metsia ? Personne n'étant capable de répondre, je me levai d'un bond et annonçais : "Ce passage a telle et telle signification !" Le Maguid me donna alors une tape sur la joue et dit : "Quand personne ne connaît la réponse, on ne se précipite pas pour la donner !"

Aussitôt j'oubliai l'explication que je venais de donner et fus incapable de m'en souvenir, jusqu'à aujourd'hui. Et c'est cela que je célèbre. »

Rachi (guémara Taanit 7b) enseigne : « L'esprit modeste est une condition nécessaire dans l'étude de la Torah et son maintien » et le Talmud (Pesa'him 66b) « La sagesse et la prophétie quittent une personne lorsqu'elle devient orgueilleuse ».

**« Si vous avez fait téchouva alors vous n'avez pas besoin d'être brisé. La faute est effacée, et c'est comme si vous ne l'aviez jamais commise ! »**

(Le 'Hafets 'Haïm au Rav Barou'h Leibowitz)

**« Envoie pour toi des hommes qui exploreront la terre de Canaan que Je donne aux Bné Israël, (...). » (Chela'h lekha 13, 2)**

Le Isma'h Israël rapporte une expression similaire à notre verset («*Envoie pour toi*») dans la Paracha Lé'h Lé'ha (12,1), lorsqu'Hachem demande à Avram de quitter sa terre pour aller vers le pays de Canaan, où il est dit alors «*Va pour toi*».

Rachi commente sur '*Va pour toi*': « Pour ton bonheur et pour ton bien. » Puisqu'il y a similitude dans les 2 versets, il semble que le commentaire "pour ton profit et pour ton bien" s'applique également à notre verset ! Mais quel profit et quel bien, Moché Rabbénou pouvait-il retirer dans l'envoi des explorateurs ?

Il existe un grand principe selon lequel plus un homme ressent et reconnaît clairement qu'il n'est pas en mesure de se tirer d'affaire seul, par ses propres forces, et plus le Saint-Béni-Soit-Il lui vient en aide. C'est dans cette optique qu'il était utile d'envoyer les explorateurs, afin qu'ils témoignent (13,28) : « *Le peuple qui réside sur cette terre est puissant, les villes sont fortifiées, très grandes, et nous avons même vu là-bas les descendants des géants* », et qu'ils prennent conscience qu'ils ne pouvaient vaincre les habitants par des voies naturelles, ne devant alors faire appel qu'à l'aide d'Hachem et à Son infini bonté. Dès lors, leurs yeux n'étant tournés que vers le Saint Béni-soit-Il, IL leur accorderait une aide surnaturelle, leur ôtant tout besoin de combattre. En ayant conscience de sa totale dépendance à Hachem, l'homme s'assure l'aide du Maître du monde.

(Source Adaptation Au Puits de La Paracha Rabbi Elimelekh Biderman Chlita)

***« Dans tous les traits de caractère, choisissez la voie du milieu ... L'exception à la règle est l'orgueil ... il faut aller à l'extrême opposé. »***

(Le Ben Ich 'Haï, Bénayahou - guémara Béra'hot 62b)

**« ...: Le pays dans lequel nous sommes passés pour l'explorer, le pays est très très bon. »**

(Chela'h lekha 14, 7)

Les explorateurs sont appelés les 'chefs des Bné Israël' (verset 13,3), tant dans le domaine spirituel que matériel, et d'après le commentaire des Aggadote du Maharal sur la Guemara (Baba Batra 73b), nous ne pouvons imaginer quel était leur niveau !

En outre, ils étaient des hommes vaillants (Cf. Eben Ezra sur le verset 2), et ils comptaient sur leurs "bras" et sur leurs propres forces pour arriver à conquérir la terre. Le Ramban (verset 4) explique que la Torah les cite suivant leur ordre d'importance : « Elle a fait précéder le plus important en valeur », et donc d'après l'ordre selon lequel ils sont mentionnés, les deux seuls à n'avoir pas fauté, Caleb Ben Yéfouné et Yéhochoua Bin Nouné n'étaient respectivement que le troisième, et le cinquième !

Malgré leur moindre niveau d'importance, qu'avaient-ils de différent des autres pour ne pas fauter ?

Le Targum Yéhonathan Ben Ouziel fait remarquer que lorsque Moché a vu l'humilité de Hoché'a Bin Nouné, il a appelé Yéhochoua. Quant à Caleb Ben Yéfouné, il alla se répandre en supplications sur le tombeau des patriarches pour implorer la miséricorde Divine (Sota 34b) parce qu'il sentit qu'il n'avait aucun mérite personnel et qu'il devait faire appel à ceux des patriarches.

Tous deux s'annulèrent et étaient humbles et sans valeur à leurs propres yeux, tous deux se reposèrent entièrement sur Hachem. Ils furent finalement les seuls, parmi les centaines de milliers de Bné Israël, à entrer en Eretz Israël.

Notre verset dit : "le pays est très très bon" ('tova haarets méod méod'). Ceci est relié à la michna de Pirké Avot 4,4) : " soit très très humble " ('méod méod hévél shéfal roua'h '), car c'est ce qui est requis pour la terre d'Israël.

Pour accéder à la sainteté de la terre d'Israël et la ressentir, l'humilité et la soumission à Hachem sont nécessaires, comme il est dit (Téhilim 37,11) : « les humbles hériteront de la terre d'Israël ».

(Source Adaptation Au Puits de La Paracha Rabbi Elimelekh Biderman Chlita & Aux Délices de la Torah)

**Ce Chabbath בעז"ה nous Bénirons B'HM le mois de Tamouz**  
Roch H'odech Tamouz: Vendredi 5 au soir, Samedi 6 et Dimanche 7 Juillet 2024/5784

**« Tout celui qui se renforce dans la prière ici-bas, ses détracteurs là-Haut ne pourront pas l'accuser. »**

(Rabbi Na'hman de Breslev, Séfer haMidot – Téfila)

### **GARDE TA LANGUE : Interdiction absolue**

*(Il est dit dans Tossefta DePéa : Il y a trois fautes dont on demande des comptes à l'homme en ce monde et qu'il devra payer dans le monde à venir. Ce sont l'idolâtrie, les relations interdites et le meurtre : le Lachone HaRa est aussi grave que les trois.)*

L'interdiction de dire du mal du prochain s'applique même si cela ne lui cause aucun mal ou désagrément ; comme par exemple si l'auditeur refuse de croire et d'accepter les paroles de celui qui médit, ou dans le cas où celui qui médit parle d'une personne travaillant dans une certaine place et qu'il se justifie en disant « Ce travailleur a un contrat de travail à vie, de toutes façons ce que je dis ne peut pas porter atteinte à sa subsistance ».

Et même si celui qui parle suppose qu'à priori ses paroles ne provoqueront aucun dommage (par exemple si Réouven en Erets Israël dit du mal de Chimon qui se trouve en Australie, Réouven ne peut pas se justifier en disant « Comme Chimon se trouve en Australie, et que je parle de lui ici en Erets Israël, de toutes façons mes paroles ne le blesseront pas, et il ne le saura jamais non plus »), c'est interdit de dire du mal de l'autre car l'interdiction du Lachone HaRa est absolue, que cela provoque du mal ou pas.

(Source Adaptation "La voie à suivre " N°526, Rabbi David Hanania Pinto )

**« Le monde ne subsiste que grâce à celui qui se considère comme rien. »**

(Rabbi Na'hman de Breslev, Séfer haMidot – anava)

### **Halah'a 'Time' : Questions/ Réponses**

#### **Est-il permis de manger du foi ?**

Malgré que certains disent qu'il faut s'abstenir de consommer de la cervelle, du cœur, et du foi, tel que l'a écrit le Ari Za"l, quand bien même, le monde n'y prête pas attention, et il s'avère qu'ils aient sur qui s'appuyer [Yabia Omer 2,8].

#### **Quel est son mode de cachérisation ?**

Dans le foi il y a beaucoup de sang, c'est pour cela que le salage n'y arrange rien. Cependant on devra l'entailler en long et en large, et le poser sur le coté ouvert à griller.

Les foies de poulet sont coupés en deux, et chaque partie est considérée comme un morceau à part entière, c'est pour cela qu'il faudra entailler chaque morceau avant de le griller. Pour ce qui est du foi de bovins, il se vend aujourd'hui déjà coupé, il ne sera donc pas nécessaires de l'entailler avant de le griller [Bet Yossef 73, 3].

## Est-il permis de manger des fraises ?

Les fraises sont généralement infectées de petites puces de couleur jaune, c'est pour cela que l'on devra enlever la queue, ainsi qu'une fine couche du fruit, laisser tremper dans de l'eau savonneuse une minute et demi, pour ensuite les rincer en les frottant. .

(traduction Ouriel David ben Rabbi H'aïm, issu de « A'h Tov Vah'essed » halah'a yomit 5779)

**« Grâce à la sainteté de la terre d'Israël, on parvient à la émouna, et par cela on accède à la patience, c'est-à-dire que l'on parvient à briser la colère et la tristesse, la paresse et la lourdeur. »**

(Rabbi Na'hman de Breslev, Likouté Moharan - Torah 155)

## Demandes !

Une fois, le Baal Chem Tov, voyageant avec plusieurs de ses disciples, demanda au milieu du trajet de bifurquer en direction d'une maison toute branlante en passe de s'écrouler. Le Baal Chem Tov envoya ses disciples demander aux habitants un peu de nourriture mais la maîtresse de maison leur répondit qu'elle ne possédait qu'un peu de fromage et du pain sec qu'elle gardait pour son mari à son retour des champs. Le Baal Chem Tov exigea que l'on retourne chez elle en lui disant que le Rabbi voulait manger. Elle ne refusa pas davantage et lui fit parvenir le peu qu'elle avait. Puis Baal Chem Tov demanda un endroit pour dormir. La femme répondit qu'ils ne possédaient qu'un peu de paille qu'elle gardait pour son mari. A nouveau, le Baal Chem Tov lui fit savoir qu'il avait besoin de ce peu de paille, et la maîtresse de maison accéda encore une fois à la requête.

Peu après, lorsque le mari rentra de son dur labeur, son épouse lui expliqua que le Rabbi ici présent avait pris son repas comme sa paille. Ne disant mot mais le cœur contrit, l'homme sortit de chez lui, porta ses yeux au Ciel et cria vers le Créateur Tout-puissant : « Mon père, mon père, regarde-moi et vois que je n'ai plus rien, je n'ai même plus le peu qui me servait de nourriture, ni même le minimum pour dormir. Aie pitié de moi et envoie-moi une subsistance généreuse !

En pleine nuit, le Baal Chem Tov et ses disciples quittèrent la maison et poursuivirent leur chemin... Plusieurs mois plus tard, le Baal Chem Tov voyagea à nouveau avec ses disciples. Il leur ordonna cette fois de se diriger vers un palais somptueux où le maître des lieux leur offrit hospitalité et nourriture à satiété. Lorsque le Baal Chem Tov demanda à ses disciples s'ils connaissaient cet homme, ils reconnurent le pauvre d'il y a quelques mois à qui le Baal Chem Tov avait mangé le dernier repas et exigé la paille lui servant de couche. Ils s'étonnèrent, comment avait-il pu devenir si riche aussi rapidement ? Le Baal Chem Tov s'adressa à l'homme : « Raconte-nous, s'il te plaît, la succession des événements qui t'ont conduit à une telle richesse. -Jadis, se mit l'homme à raconter, j'étais commerçant en vin et je gagnais bien ma vie. Mais la roue tourna et je fis de mauvaises affaires. Ma subsistance en fut tellement affectée que je fus contraint d'aller dans les champs accomplir un dur labeur pour gagner quelques pièces seulement. Or, voici que le lendemain de votre visite, le serviteur du seigneur de la région frappa à ma porte car son maître voulait acheter du vin en l'honneur d'une grande fête. "Pourquoi viens-tu chez moi, lui répondis-je, cela fait déjà longtemps que je ne vends plus de vin !" Curieusement, le serviteur ne voulut rien savoir et s'obstina jusqu'à ce que je le fasse descendre à la cave et lui montre parmi tous les autres, l'unique tonneau à moitié rempli de vin que je gardais pour le Kidouch et la Havdala. Il n'était donc pas à vendre. Cet importun ne me laissant pas tranquille, je pris alors quelques gouttes du demi-tonneau restant et les versai dans un des tonneaux que j'avais remplis d'eau à ras-bord. Soudain, il se répandit dans toute la cave et dans tous les tonneaux un parfum de Gan Eden. J'en confia un au serviteur, et lorsque le seigneur goûta, il se hâta de m'en commander plusieurs autres. Une occasion unique se présentait à moi et j'exigeai donc un bon prix pour chacun d'entre eux, ce que le seigneur n'hésita pas à payer. La rumeur se répandit qu'un vin fameux était en vente chez moi et tous les habitants affluèrent pour en acheter. En quelques semaines, je gagnai une fortune, ce qui me permit de faire construire ce palais digne des gens les plus riches de notre communauté.

-A présent, reprenez le Baal Chem Tov, laissez moi te raconter. Cela faisait très longtemps que l'on t'avait accordé cette immense richesse, mais comme tu ne la demandais pas au Saint-Béni-Soit-Il, elle ne te parvenait pas. Au dernier Roch Hachana, le Satan demanda l'annulation de cette richesse, arguant qu'il s'était écoulé tellement d'années sans que tu ne la réclames. J'ai alors plaidé pour toi en m'engageant à ce que tu pries pour elle. C'est pour cela que je suis venu chez toi et t'ai pris tes dernières miettes de pains et même le peu de paille qui te restait. Accablé, tu es sorti dans les champs et as crié vers le Créateur du plus profond de ton cœur. Et aussitôt, tu as été exaucé ! »

(Source Adaptation Au Puits de La Paracha Rabbi Elimelekh Biderman Chlita)

## **CHABAT CHALOM et H'ODECH TOV OUMEVORA'H À VOUS AINSI QU'À TOUTE VOTRE FAMILLE !**

### **DÉDIÉ À LA GUÉRISON TOTALE DE :**

(«C'est Chabat, on ne peut pas crier ; la guérison est proche», שבת היא מלזעוק ורפואה קרובה לבא, )  
Yonathan ben Deborah, Daniel Rah'amime ben Nelly Kamouna, Haïm Baruch Ben Toska Tova, Mâoz ben Varda Dévorah, Nir Goutman ben Myriam, Franck Albert Avraham Ben Reine Malka Joha, Ômer ben Tali, Hillel Chimône H'aï Abitbol Ben Monique Simh'a, Daniel Ychaya Ménaché ben Feigel, Moché ben Ida Rah'el, inon Chalom ben Sarah, David itshak ben Valérie Naomie, Yoram H'aïm ben Claire Clara, Aviad ben Noa, Avichaï ben Edna, Noam ben Adi, Patrick Fredj Ben Sarah, Acher Messaoud ben Myriam Marie, Yona ben Simh'a, Réphaël Eliahou ben Myriam, Ofék ben H'ani, Avi'haï ben Meirav, Ohad ben H'ava, Yossef ben Marie-France, Itamar ben Méital, Victor Houani H'aïm ben Julie, Israel Tsion Ben Haya Myriam, Albert Bernard Avraham ben Julie Kamouna, Rabbi Efraïm ben Louna, Samy Azar ben Éma Laïla, Benjamin ben H'abiba véChlomo, Eric Tsion Israël ben Rah'el, Yaniv Moché ben Evelyne Naïna H'ava, Huguette Rivka bat Priscillia, Naomie esther bat ilana H'anna, Simh'a bat Rivka, Sarah Simh'a bat Séverine Léa, Johanna Rah'el bat Annie Suzie Sultana, Julie Yéhoudit bat Sarah, Andrée Esther Tita bat Emma, Hadassa bat Esther, Narkis bat Dalya, Fleurette H'aya Simh'a bat Fortuné Méssaouda, Chantal Fortunée Mazal bat Allegrine Meikha et tous les malades et blessés parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : אמן!

**Pour la libération des prisonniers, la protection du Âm Israël et la venue de Machia'h dans la miséricorde aujourd'hui et de nos jours : אמן!**

### **Léavdil, dédié à l'élévation de l'âme de:**

Marc Nissim ben H'ouatou (27 Sivane 5783), Elisha Anteman (1er Tamouz 5783), Harel Masood (1er Tamouz 5783), Ofer Fairman (1er Tamouz 5783), Nachman Shmuel Mordoff (1er Tamouz 5783), Claude bat Raymond (1er Tamouz 5783), David Yehuda Izhak ben Moché véAmona (15 Tamouz 5783), Shilo Yossef Amir (17 Tamouz 5783), Alexandre ben Emeric ( 29 Tamouz 5783), Chen Amir (19 Av 5783), Sultana bat Rahel (29 Av 5783), Shay Nigreker ( 2 Eloul 5783), Aviad Nigreker ( 2 Eloul

5783), Batsheva Nagari (4 Elloul 5783), Aarone Henry Paul ben Sultana (6 Eloul 5783), Itsrak ben Ori (12 Eloul 5783), Tsipora Elissiane bat Chmoel (3 Tichri 5784), l'enfant Neoraï Refaël ben Naomie (15 Tichri 5784), Haïm Jean-Pierre ben Charles (18 Tichri 5784), Nathaniel Young (22 Tichri 5784), Nissim Levy (22 Tichri 5784), Ravid Katz (22 Tichri 5784), Tomer Yaakov Ahimas (22 Tichri 5784), Kiril Brodski (22 Tichri 5784), Shaked Dahan (22 Tichri 5784), Shani Gabbay (22 Tichri 5784), Céline Ben David Nagar (22 Tichri 5784), Matanya Alster (26 Tichri 5784), Omer Balva (6 Hechvan 5784), Yinon Fleishman (14 Hechvan 5784), Roei Wolf (16 Hechvan 5784), Lavi Lipshitz (16 Hechvan 5784), Eli-Emil Samolov (17 Hechvan 5784), Yair Nifousy (18 Hechvan 5784), Elhanan Klein (18 Hechvan 5784), Rav Eran Ash'har (21 Hechvan 5784), Meir Moyal (21 Hechvan 5784), Shahr Cohen Mivtach (22 Hechvan 5784), Ross Elisheva Rose Ida Lubin (22 Hechvan 5784), Roni Eshel (22 Hechvan 5784), Oren Goldin (22 Hechvan 5784), Gilad Rozenblit (22 Hechvan 5784), David (Dudi) Digmi (23 Hechvan 5784), Shlomo Gurtovnik (23 Hechvan 5784), Eden Provisor (23 Hechvan 5784), Shachar Fridman (23 Hechvan 5784), Paul Kessler (23 Hechvan 5784), Noam Yossef Abou (24 Hechvan 5784), Yonatan Hazor (24 Hechvan 5784), Yaacov Ozeri (24 Hechvan 5784), Moshe Yedidia Leiter (27 Hechvan 5784), Matan Meir (27 Hechvan 5784), Yossef Yossi Haim (27 Hechvan 5784), Sergey Shmerkin (27 Hechvan 5784), Nathaniel Nati Harosh (27 Hechvan 5784), Noa Marciano (27 Hechvan 5784), Roei Marom (1 Kislev 5784), Raz Abulafia (1 Kislev 5784), Omri Yosef David (2 Tichri 5784), Yedidiya Asher Lev (2 Tichri 5784), Asaf Master (3 Tichri 5784), Kfir Itzhak Franco (3 Tichri 5784), Avraham Patna (3 Tichri 5784), Roy Biber (5 Tichri 5784), Binyamin Meir Erli (5 Tichri 5784), Yakir Bitton (5 Tichri 5784), Hen Yahalom (5 Tichri 5784) et Rani Tahan (5 Tichri 5784), Eytan Dishon (7 Kislev 5784), Arnon Moshe Avraham Benvenisti Vaspi (8 Kislev 5784), Ilya Senkin (8 Kislev 5784), Liron Snir (9 Kislev 5784), Eitan Dov Rosenzweig (9 Kislev 5784), Aschalwu Sama (20 Kislev 5784), Or Brandes (20 Kislev 5784), Guy Rafael ben Chlomo (28 Tevet 5784), Amichai Yisrael Yehoshua ben Marcy Spiegel (20 Tevet 5784), Arlette Simh'a bat Rivka (3 Nissan 5784), Gilles Chalom ben Victor H'aïm (8 Nissan 5784), Alégria Frih'a bat Alya (10 Nissan 5784), Paul ben Chmoel (22 Nissan 5784), Benyamin ben H'biba (4 Sivane 5784) et tous les disparus parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot a'ôlam: **אמן!**